



Communiqué de presse

Vendredi 26 mai 2023

Paris lance un plan de prévention contre les tirs de pétards et mortiers

Lundi 20 mars 2023, la Ville de Paris, la Préfecture de Police avec la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, le Groupement inter-bailleurs de surveillance (GPIS) et le Rectorat de Paris, se sont réunis pour engager la mise en œuvre d'un plan de prévention et de lutte contre les tirs de pétards et mortiers, officiellement mis en place ce jour. En effet, ce phénomène est particulièrement marqué pendant la période estivale ; à Paris, plus d'une centaine d'actes sont recensés chaque année.

Garantir l'ordre et la tranquillité publics et prévenir l'usage de produits dangereux constituent des enjeux majeurs de préoccupation et de mobilisation des partenaires engagés dans cette démarche innovante.

Le plan de prévention contre les tirs de pétards et mortiers, qui a été présenté aux Mairies d'arrondissements, marque un **engagement collectif contre les nuisances et troubles à l'ordre public**, mais aussi **pour la prévention et la sensibilisation** à l'usage des artifices que sont les pétards et les mortiers, notamment par des publics de plus en plus jeunes.

Le plan se fonde sur **3 axes opérationnels** qui seront mis en œuvre d'ici à la période estivale :

- 1) Organiser une large campagne de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes au travers d'interventions en milieu scolaire. Les médiateurs de la Ville vont bénéficier d'une formation et se déploieront dans les établissements scolaires identifiés par les Mairies d'arrondissement.
- 2) Déployer une campagne d'information auprès des commerçants et de contrôle des ventes d'artifices notamment au public mineur. Les médiateurs de la Ville, les agents de la police municipale, en lien avec les agents de la police nationale, organiseront des passages et contrôles dans certains commerces identifiés par les Mairies d'arrondissement. Le GPIS-GIE pourra procéder à des contrôles et saisies de matériels pyrotechniques cachés dans les parties communes d'immeubles du parc social, dans le cadre de leurs vérifications approfondies du patrimoine.
- 3) Mobiliser et coordonner les acteurs de la sécurité autour de dispositifs opérationnels de prévention et de sécurisation des lieux et sites sensibles en amont et durant les festivités du 14 Juillet. Les agents de la police municipale, de la police nationale, du GPIS-GIE et des Pompiers de Paris seront en veille conjointe à ce sujet dans les arrondissements pour patrouiller et intervenir si nécessaire, chacun dans son domaine de compétences.

Contact presse Ville de Paris : presse@paris.fr

Contact presse Préfecture de police : ppcom@interieur.gouv.fr

Contact presse Rectorat : communication.sorbonne@ac-paris.fr

Contact GPIS-GIE : communication@gie-gpis.com – 01 58 60 20 30